



Mamoudzou, le lundi 21 août 2023

**Pôle pédagogique 2<sup>nd</sup> degré**

L'IA-IPR EVS

Affaire suivie par :  
Christelle CHARRIER  
IA-IPR EVS

Tél : 06 39 29 45 12

Mél : IA-IPR.EVS@ac-mayotte.fr

À

Mesdames et Messieurs les Conseillers principaux d'éducation (CPE)  
Mesdames et Messieurs les Professeurs documentalistes  
s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

**Objet : lettre de rentrée**

Je rejoins l'académie après une parenthèse de deux années en Guadeloupe. Je retrouve avec beaucoup de plaisir celles et ceux avec lesquels j'ai d'ores et déjà eu l'occasion de travailler et souhaite la bienvenue aux CPE et professeurs documentalistes qui prennent leurs fonctions à Mayotte à la rentrée.

En 2022, le ministre avait fixé trois objectifs à l'Ecole : l'excellence, l'égalité des chances et le bien-être, qui constituent notre boussole commune dans la mesure où ils sont au cœur de l'Ecole républicaine.

A partir de la rentrée 2023, le service public d'éducation s'engage dans une démarche collective de transformation et vous contribuerez pleinement à celle-ci à travers les missions qui vous sont confiées.

La circulaire de rentrée 2023 détaille les priorités de l'année scolaire 2023-2024 pour une Ecole qui instruit, émancipe et protège. Ces priorités sont au nombre de six :

- ✓ faire de l'Ecole un espace protecteur pour les élèves et pour les personnels ;
- ✓ permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages ;
- ✓ lutter contre les inégalités sociales et scolaires ;
- ✓ permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir tout sa place à l'Ecole ;
- ✓ contribuer à faire de la France une nation sportive dans la perspective de l'accueil des jeux olympiques et paralympiques en 2024 ;
- ✓ faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leur projet à travers le CNRe  
« Notre école, faisons-la ensemble ».

Outre l'appui de l'IA-IPR EVS, vous pourrez compter sur le pôle ressource vie scolaire (PRVS), dont l'organisation et le fonctionnement seront précisés dans une prochaine note de liaison, pour orienter votre action dans les directions qui nous sont fixées au service de la réussite des élèves de Mayotte.

Plusieurs temps forts sont d'ores et déjà à inscrire dans nos agendas respectifs :

- pour les CPE :
  - jeudi 24 août 2023 de 9h00 à 12h00 (collège de Kwalé, Mamoudzou) : accueil des CPE stagiaires ;
  - mercredi 30 août 2023 de 9h00 à 12h00 (lieu à confirmer) : accueil personnalisé des CPE néo-contractuels ;
  - mercredi 27 septembre 2023 de 9h00 à 12h00 (lieu à confirmer) : plénière des CPE.

- pour les professeurs documentalistes :
  - lundi 28 août 2023 de 9h30 à 11h30 (CDP, LPO de Tsararano, Dembéni) : accueil personnalisé des professeurs documentalistes néo-contractuels ;
  - mercredi 13 septembre 2023 de 9h00 à 12h00 (collège de Ouangani) : plénière des professeurs documentalistes.

Enfin, tous les personnels nouvellement nommés sont conviés à un temps d'accueil organisé par le rectorat le samedi 2 septembre 2023 sur le site de Mtsangabeach au sud de Sada.

Je sais que chacun saura donner le meilleur de soi dans l'exercice de ses missions et vous souhaite à tous une excellente rentrée.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line that ends in a small hook.

Christelle CHARRIER